

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **4 juin 2012**

Décision n° **B-2012-3302**

commune (s) :

objet : Conception, réalisation et installation de tous types de panneaux et supports de communication -
Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés

service : Direction de l'information et de la communication

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : mardi 29 mai 2012

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, M. Kimelfeld, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Colin, Barral, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Pédrini), Buna (pouvoir à M. Bouju), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Crimier, Philip, Arrue (pouvoir à Mme Besson), Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Brachet (pouvoir à M. Rivalta), Charles, Sécheresse (pouvoir à M. Darne J.), Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Guillemot), MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Julien-Laferrrière (pouvoir à Mme David M.), David G. (pouvoir à M. Crédoz), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : MM. Vesco, Lebuhotel.

Bureau du 4 juin 2012**Décision n° B-2012-3302**

objet : **Conception, réalisation et installation de tous types de panneaux et supports de communication - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés**

service : Direction de l'information et de la communication

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 23 mai 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Dans le cadre de ses missions, la Communauté urbaine de Lyon réalise de nombreux chantiers (voirie, eau, espaces publics) qui se révèlent souvent contraignants pour tous les types de circulation (automobiles, piétons, vélos, etc.). Une information visible sur site est nécessaire par la pose de panneaux de communication sur les opérations et grands chantiers menés par la Communauté urbaine. Dans certains cas, cette communication sur site peut également s'accompagner d'une information plus détaillée via des expositions ou des présentations de projet.

La Communauté urbaine est par ailleurs partenaire de diverses manifestations liées notamment à des événements culturels, et intervient sur des projets d'aménagement emblématiques. Dans ce contexte, elle communique de manière différente et adaptée en utilisant des supports en adéquation avec l'événement à valoriser.

Le présent dossier a donc pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution des prestations relatives à la conception, réalisation et installation de tous types de panneaux et supports de communication.

Les prestations font l'objet de 3 lots qui seront attribués séparément :

- lot n° 1 : réalisation et gestion de panneaux de communication chantiers,
- lot n° 2 : réalisation et installation de tous types de supports de communication, hors panneaux de chantiers et vitrophanie,
- lot n° 3 : réalisation, impression, pose et dépose de supports de communication de type vitrophanie.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 1 an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

- le lot n° 1 comporterait un engagement de commande annuel minimum de 150 000 € HT et maximum de 600 000 € HT,
- le lot n° 2 comporterait un engagement de commande annuel minimum de 80 000 € HT et maximum de 320 000 € HT,
- le lot n° 3 comporterait un engagement de commande annuel minimum de 30 000 € HT et maximum de 120 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution des marchés relatifs à la conception, réalisation et installation de tous types de panneaux et supports de communication,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - **Les prestations** seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - **Les offres** seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

4° - **Autorise** monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande, ainsi que tous les actes contractuels y afférents, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres :

- lot n° 1 : réalisation et gestion de panneaux de communication chantiers pour un montant annuel minimum de 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC et maximum de 600 000 € HT, soit 717 600 € TTC,

- lot n° 2 : réalisation et installation de tous types de supports de communication, hors panneaux de chantiers et vitrophanie pour un montant annuel minimum de 80 000 € HT, soit 95 680 € TTC et maximum de 320 000 € HT, soit 382 720 € TTC,

- lot n° 3 : réalisation, impression, pose et dépose de supports de communication de type vitrophanie pour un montant annuel minimum de 30 000 € HT, soit 35 880 € TTC et maximum de 120 000 € HT, soit 143 520 € TTC.

5° - **Les dépenses** correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire aux budgets principal et annexes - exercices 2012 et suivants - sur les comptes, fonctions et opérations des différents services utilisateurs.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 5 juin 2012.